

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 31 JANVIER 2022

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25/01/2022

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 07/02/2022

Délibération n° D-2022-5

Création d'un emploi temporaire - Chargé de mission
ressources humaines - Direction des ressources humaines

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU.

Secrétaire de séance : Madame Christine HYPEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Aurore NADAL, ayant donné pouvoir à Madame Aline DI MEGLIO, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Noélie FERREIRA, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Yann JEZEQUEL, ayant donné pouvoir à Madame Elsa FORTAGE

Excusés :

Madame Ségolène BARDET.

Direction Ressources Humaines

**Création d'un emploi temporaire - Chargé de mission
ressources humaines - Direction des ressources
humaines**

Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Considérant qu'en raison du départ de la chargée de mission handicap / projets transversaux rattachée à la Direction des Ressources Humaines, il convient d'affiner les besoins en matière de ressources humaines en prenant en considération, d'une part, les enjeux d'inclusion et, d'autres part, les enjeux de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Dans ce cadre, il est proposé la création d'un emploi temporaire d'attaché territorial d'une durée d'un an.

Cet emploi temporaire assurerait les missions précisées ci-dessous, dans l'attente d'une mise en perspective plus globale de la DRH :

- piloter le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) ;
- accompagner la mise en œuvre du télétravail ;
- accompagner la mise en œuvre d'une dynamique RH en matière de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

Sur la base de l'article 3 I 1° de la loi n°84-56 du 26 janvier 1984, relatif à l'accroissement temporaire d'activité, il est proposé de créer, pour une durée d'un an, un emploi temporaire de chargé de mission ressources humaines, rémunéré sur la grille indiciaire des attachés territoriaux.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création d'un emploi temporaire d'attaché territorial, sur la base de l'article 3 I 1° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, pour une durée d'un an, selon les modalités de rémunération susvisées.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	2
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjointe déléguée

Signé

Anne-Lydie LARRIBAU